



**Direction de la solidarité
et de la cohésion sociale**

Tél. 03 20 66 58 15

Fax: 03 20 66 58 35

DECISION

DEC/2024/AS/173

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL/2020/DG/4 du Conseil Municipal de Hem en date du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Considérant qu'il y a lieu de passer une convention avec l'entreprise L'ATELIER SABABOU portant sur la réalisation d'ateliers de modelage dans le cadre du programme d'animations seniors de la Ville,

DECIDE

ARTICLE 1 : il est passé avec L'ATELIER SABABOU, sis au 322/7, avenue Henri Dunant - 59510 Hem, une convention portant sur la réalisation d'ateliers collectifs de modelage dans le cadre du programme d'animations seniors de la Ville en 2024.

ARTICLE 2 : La prestation consistera à dispenser 4 ateliers créatifs dans le cadre du programme d'animations seniors de la Ville en 2024.

Les dates et horaires convenus sont susceptibles d'être modifiés exceptionnellement, après consultation de la structure.

En cas de crise sanitaire entraînant des mesures de restriction ayant un impact sur les interventions, la ville pourra annuler la ou les prestations prévues sans que celles-ci ne puissent lui être facturées.

ARTICLE 3 : L'organisateur s'engage à payer la prestation 2024, sur présentation d'une facture établie par le prestataire, comme suit :

- 920.00 euros (neuf cent vingt euros) après la dernière prestation.

Le montant total de la prestation ne pourra en aucun cas excéder la somme budgétée par la ville dans le cadre du Projet gérontologie pour l'année 2024, soit **920.00 euros TTC (Neuf cent vingt euros)**.

ARTICLE 4 : Les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Hem, le 5 SEP. 2024

Francis VERCAMER
★ Maire de HEM
Vice-président de la MEL

